

Marie Moret à madame Coussinet-Piret, 8 octobre 1893

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coussinet-Piret](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 octobre 1893](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Coussinet-Piret](#)

Lieu de destination 43, rue Richer, Paris

Description

RésuméDemande la modification d'un manteau d'automne et commande une jaquette au prix de 325 F.

Mots-clés

[Vêtements](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coussinet-Piret

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Métiers de la confection

Biographie Maison de couture établie au 43, rue Richer à Paris et fondée par madame Coussinet à laquelle s'est associée Louise Piret en mars 1892. La maison porte les raisons sociales « Mme Coussinet » de 1884 à mars 1892 et « Mmes Coussinet-Piret » de mars 1892 à juillet 1899 où la raison sociale change définitivement pour « Mme Louise Piret » jusqu'en 1904.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-54

Collation 2 p. (87r, 88r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familière
Vous reçez le 6 octobre 1893 nous
devrai - un chèque de
Notre facture - ou un chèque
sur mes banquiers de Paris,
Madame Coussinet Piret.

Mai l'honneur de nous accuser
réception de votre lettre d'hier
et nous remercier de nous avoir bien
étranger - dans la mesure du
possible - les manches de mon
manteau d'automne.

- Pour la jaquette, je choisis
le drap bouclé, noire, Vierge
N° 1 (sur lequel j'ai collé le mot
choisi).
~~pour que nous ne nous~~

veuiller faire cette jaquette
garnie poitrine & flancs extra
riche doubleure. Prix : trois cent
vingt cinq francs.

Je me rends à votre avis qu'avec

ce drap il n'est pas nécessaire de
mettre une soutane.

Je compte sur nos meilleures
soins dans l'exécution de ce vête-
ment. Suivez je vous en prie
les indications de ma précédente
lettre concernant la pochette
et ces deux poches, les manches,
etc. . . Veiller à ce que l'enco-
ture soit renforcée comme au
manteau modèle ; et aussi
à ce qu'il y ait toute la
largeur réservée aux manches.
Le manteau modèle va bien,

mais il est plus mince d'étoffe
que la jaquette en question,
il faut donc en tenir compte.

Vous m'obligeerez, Madame,
en me laissant ce délai pour
le plus tôt possible, en même
temps que vous me renverrez
le manteau à qui vous.

Comme d'habitude, je

Nous réglerai ce que je vous
devrai - sur réception de
votre facture - en un chèque
sur mes banquiers de Paris,
M. M. Offroy et Cie.

Veuillez agréer
Madame, mes parfaites
civilités

Marie Godin
au Familière
Guise (Aisne)

Ds. ci-joint je vous retourne
tous les échantillons.

Guise Familière
9 octobre 1893

Messieurs Roger Laporte.

Mal l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 7^{me}
Le compte-rendu de
l'Assemblée générale que je
vous ai adressé en même
temps que la susdite lettre,
viendra en tête du numéro
de Novembre.

Nous pouvons donc ordonner
le travail en conséquence.
Nous espérons avoir bientôt
des épreuves.

Veuillez agréer, Messieurs,
l'assurance de toute ma
consideration

Marie Godin